



JC FIDUCIAIRE

Anticipation et rigueur, les clés de la qualité

**Association Suisse des Infirmières et Infirmiers
Section Vaud**

Etats financiers 2023

Bilans comparés au 31 décembre 2023 et 2022
Profits et pertes comparés des exercices 2023 et 2022
Annexe aux comptes

Lausanne, le 26 février 2024



Bilan au 31 décembre	2023	2022
Actifs		
Actifs circulants		
Liquidités	139 157	92 534
Actifs de régularisation	8 792	9 295
Total des actifs circulants	147 949	101 829
Actifs immobilisés		
Dépôts et garanties	2 887	2 887
Mobilier de bureau et infrastructure informatique	-	387
Site internet	10 702	9 680
Total des immobilisations	13 589	12 953
Total de l'actif	161 538	114 783
Passif		
Fonds étrangers		
Dettes à court terme	1 824	-
Passifs de régularisation	6 086	2 255
Total des fonds étrangers	7 911	2 255
Fonds propres		
Capital social	33 125	33 125
Résultat reporté	79 401	24 166
Résultat de l'exercice	41 101	55 235
Total des fonds propres	153 628	112 527
Total du passif	161 538	114 783



Profits et pertes du 1er janvier au 31 décembre	2023	2022
Cotisations des membres	238 886	226 294
CCT HRC	22 480	22 520
Taxes des infirmières indépendantes	15 400	13 050
Autres produits	7 948	5 481
Chiffre d'affaire	284 713	267 345
Charges de personnel	118 467	114 283
Prestations des assurances sociales	-	-
Charges de locaux	21 214	15 630
Assurances	298	242
Matériel et frais de bureau	7 109	4 783
Cotisations	17 288	17 298
Frais juridiques et comptables	10 878	9 865
Frais comité indépendant	7 594	6 000
Frais comité	41 239	36 476
Frais assemblée générale	5 066	4 175
Publicité, médias	10 980	1 727
Frais de déplacements	53	70
Campagne politique	-	-
Autres charges d'exploitation	240 186	210 549
Amortissements	1 622	1 356
Amortissements et dépréciation	1 622	1 356
Frais bancaires	207	208
Intérêts	-2	-3
Résultats financiers	205	205
Aliénation d'actifs	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Résultat hors exploitation/ exercice	-	-
Résultat avant impôts	42 701	55 235
Impôts	-1 600	-
Résultat de l'exercice	41 101	55 235



Annexe aux comptes

1. Le but de l'association, conformément à ses statuts, est de:

- a) développer le domaine des soins infirmiers et à assurer leur qualité;
- b) soutenir ses membres dans leurs activités et leur développement professionnels;
- c) défendre et promouvoir les intérêts sociaux et économiques de ses membres;
- d) adopter une position d'analyse critique à l'égard du système de santé et des questions publiques et sociales qui lui sont liées, puis à intervenir activement dans le processus de décision politique;
- e) promouvoir la formation professionnelle initiale et post-diplôme, ainsi que l'enseignement et la recherche dans les soins infirmiers.

2. La société a employé moins de 10 salariés à pleins temps durant l'exercice 2023.

3. Les comptes annuels ont été établis selon les dispositions du code des obligations en conformité avec les dispositions du nouveau droit comptable.

Approuvé, le 27.02.2024, à Lausanne

Carmen Catalioto Cucho, présidente

David Régamey, secrétaire général